



Bruxelles, le 28 mai 2013

## Communiqué de presse

### Manifestation. Amnesty proteste contre la loi sur la presse au Burundi

Le vendredi 31 mai prochain, **Amnesty International protestera contre la nouvelle loi sur la presse récemment adoptée par le Parlement au Burundi**. A cette occasion, des militants de l'organisation, accompagnés de l'**Association générale des journalistes professionnels de Belgique**, de la **Fédération Internationale des Journalistes** et du **Comité pour la protection des journalistes** manifesteront, **bâillonnés**, face à l'Ambassade du Burundi à Bruxelles, dans l'espoir d'y être reçus.

L'Assemblée nationale et le Sénat du Burundi ont en effet adopté un projet de loi qui définit de nouvelles infractions liées aux métiers de la presse. Le Président de la République du Burundi, Pierre Nkurunziza, semble prêt à promulguer ce texte afin qu'il entre en vigueur. Ceci signifierait que **les journalistes burundais ne pourraient plus effectuer leur travail en toute liberté**.

En vigueur, cette loi permettra de tenir comme pénalement responsables des journalistes dans l'exercice de leurs fonctions, restreindra la protection des sources, créera des nouveaux délits de presse et infligera des lourdes amendes en cas de tels délits. A l'instar d'autres organisations de défense des droits humains, Amnesty international estime que ce projet de loi constitue **un frein et une menace grave à la liberté d'expression et à la liberté de la presse**. A titre d'exemple, l'article 19 limite la publication d'informations, de la part d'un journaliste, sur la sécurité nationale, la sécurité publique, l'économie, et tout ce qui pourrait porter atteinte à l'Etat, au chef de l'Etat et aux fonctionnaires.

Au cours de ces dernières années, les journalistes au Burundi ont été de plus en plus victimes de harcèlements, d'intimidations et d'arrestations arbitraires. Il demeure toutefois encore une force médiatique très dynamique dans le pays. De nombreux journalistes continuent d'y enquêter activement sur des questions délicates, parfois au péril de leur vie. Ils constituent une source d'informations importante en matière de droits humains.

Amnesty se réjouit par ailleurs de pouvoir, pour cette action, **compter sur le soutien de certains parlementaires et d'organisations telles que Reporters sans frontières ou encore la Ligue des Droits de l'Homme**.

#### Quand?

**Le vendredi 31 mai 2013 de 11h à 11h45**

#### Où?

**Ambassade du Burundi, Square Marie-Louise 46, 1000 Bruxelles**

Plus d'informations : Marine Jeannin – [mjeannin@amnesty.be](mailto:mjeannin@amnesty.be) - 0470 32 07 21